

Rapport de la Commission financière (CFin) Au Conseil général (CG) du 10 février 2026

Message 88 Crédit pour réfection des routes communales

Objet soumis - synthèse

Neyruz, le 6 février 2026

Le Conseil communal nous soumet une demande de crédit global pour divers travaux concernant nos routes pour un montant total de CHF 100'000.-.

Aspects financiers

Ce crédit de CHF 100'000 sera financé par les liquidités communales. Il impactera le compte de résultats par une charge annuelle supplémentaire de CHF 4'000.-, répartie comme suit :

- Perte d'intérêt sur capitaux utilisés (1,5%) : CHF 1'500.-
- Amortissement 2.5% (40 ans) : CHF 2'500.-
- Pas de coût d'exploitation supplémentaire lié à cette dépense d'entretien.

Commentaires et préavis

Bien que certaines dépenses identifiées relèvent de l'entretien courant (compte de résultats), la Commission financière comprend, après explications, la réflexion du Conseil communal de les regrouper en tant que demande de crédit d'investissement. Elle préavise ainsi favorablement cette dernière.

*Le Président
de la Commission financière
Pierre-André Rolle*



*Le Secrétaire
de la Commission financière
Yann Pillonel*

